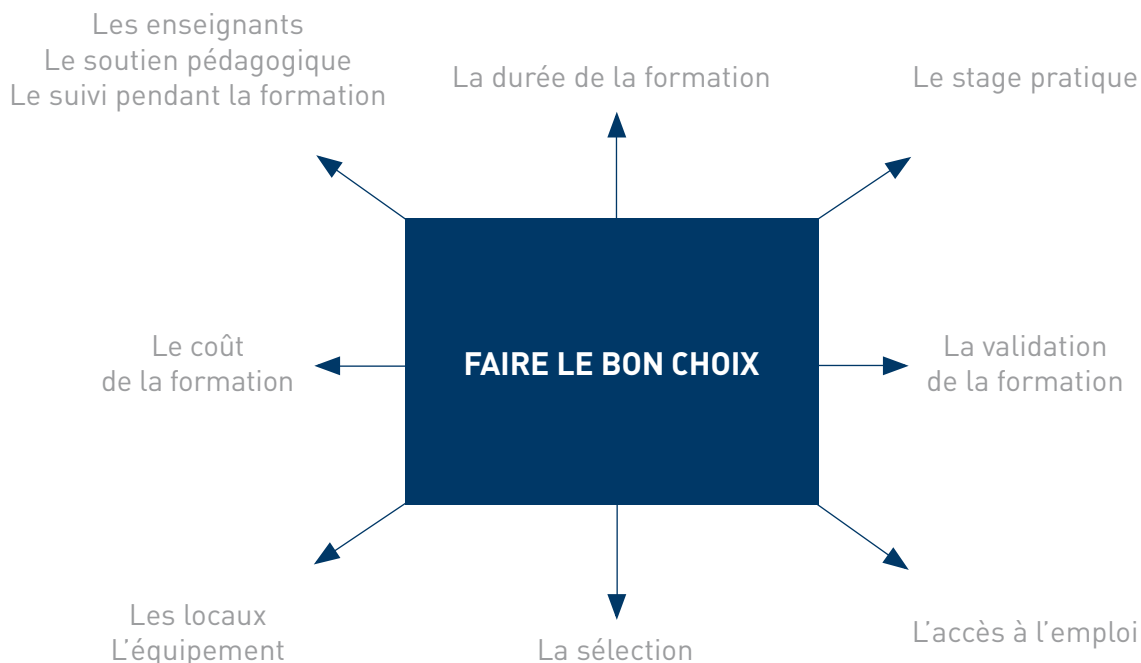


LE CHOIX DE LA FORMATION ET DE L'ORGANISME DE FORMATION

OBJECTIF :

vous aider à trouver la formation la mieux adaptée à votre projet et à sélectionner votre organisme de formation.



QUELQUES DÉMARCHES À FAIRE AU PRÉALABLE :

- Se renseigner sur les métiers.
- Regarder les offres d'emploi et les débouchés relatifs à ces métiers.
- Consulter les différentes sources d'information possibles telles que : la base de données du Fongecif sur l'offre de formation ; la Cité des métiers ; les CIO ; le syndicat professionnel de la branche ; les associations d'anciens élèves ; etc.

Une fois ces démarches menées, contactez les différents organismes de formation susceptibles de vous former.

Attention : La formation n'est qu'un outil pour faire aboutir votre projet professionnel.

■ ■ ■ ■ Les questions à se poser lors de vos démarches auprès des organismes de formation

Nature de la formation :

Quel est le contenu de la formation ?

Quelle est la nature de la validation : diplôme (reconnu par l'Éducation nationale, par la branche professionnelle, par le ministère du travail, etc.), certification de l'organisme de formation ?

Comment est validée la formation (contrôle continu, examen final) ?

Existe-t-il un stage pratique ? Quelle durée ?

>>>

Durée et rythme :

Quelles sont les dates de début et de fin de session ?

Quel est le rythme de la formation :

- temps plein = 30 h ou plus de cours hebdomadaires,
- temps partiel = moins de 30 h de cours hebdomadaires.

Moyens pédagogiques :

Quel est le statut des formateurs (enseignants de l'Éducation nationale, professionnels, vacataires, titulaires, etc.) ?

Quelle est leur formation ?

Quels sont les moyens matériels mis à disposition des stagiaires (informatique, documentation, etc.) ?

Quelle est la composition du groupe (jeunes en formation initiale, demandeurs d'emploi, stagiaires CIF, etc.) ?

Locaux et lieu géographique :

Quel est l'état de ses locaux ?

Combien y a-t-il de classes ?

Le siège de l'organisme de formation est-il bien le lieu de la formation ?

Sélection et individualisation du parcours :

Existe-t-il des tests de sélection, concours, entretiens de recrutement ?

L'expérience professionnelle est-elle prise en compte (évaluation des compétences et aptitudes professionnelles de l'AFPA, VAE = réduction du temps de formation) ?

L'organisme de formation propose-t-il une remise à niveau ?

Accompagnement :

Quel est le suivi au cours de la formation (entretiens réguliers, etc.) ?

Comment s'effectue la recherche du stage pratique ?

À la fin de la formation, le stagiaire peut-il bénéficier d'un atelier de recherche d'emploi, d'une association d'anciens élèves, d'un suivi post-formation, etc. ?

Coût de la formation :

L'organisme de formation demande-t-il des frais d'inscription, des arrhes ou des acomptes (en cas de refus du Fongecif, me seront-ils remboursés par l'organisme) ?

Comment l'organisme de formation justifie-t-il sa différence de coût par rapport aux autres organismes ?

Notoriété de l'organisme de formation :

Depuis quand l'organisme de formation existe-t-il et propose-t-il cette formation ?

A-t-il un numéro de déclaration d'activité ? (Le numéro est obligatoire pour tout organisme de formation présent en France).

Quel est le taux de réussite aux examens ?

Quelle est la réputation de cet organisme ?

Quel est le taux de placement de l'organisme de formation ?

D'autres fiches sont à votre disposition, les réponses à vos questions y sont peut-être...

Et n'oubliez pas, les professionnels du Fongecif Île-de-France peuvent aussi vous aider !

☐ ☐ ☐ **téléphonez** au **01 44 10 58 58**
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

☐ ☐ ☐ **rendez-vous** dans notre espace projet
Place Johann Strauss - Paris X^e - le lundi de 14 h à 19 h,
du mardi au jeudi de 10 h à 18 h, le vendredi de 8 h 30 à 17 h

☐ ☐ ☐ **connectez-vous** www.fongecif-idf.fr